



OFFRE DE SERVICE JURIDIQUE

Pour répondre aux besoins réguliers des Groupements d'Employeurs (GE) en matière de professionnalisation, le CRGE dispose, depuis sa création en 2000, d'un service juridique spécialisé dans les GE et dans les domaines du droit associatif et coopératif, du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal.

ÉQUIPE JURIDIQUE

Salariée du CRGE → **Charlène MARTIN** : Conseillère juridique

Universitaire associé → **Pierre FADEUILHE** : Maître de conférences et chercheur à l'Université de Toulouse

Cabinet d'avocats de dimension nationale référencé



Ellipse Avocats – Cabinet spécialisé en droit du travail et en droit de la sécurité sociale



- **Arnaud PILLOIX** : Avocat associé – Fondateur du cabinet
- **Laurène DESCHET** : Avocat associée – Responsable du pôle « Associations et Groupements d'Employeurs »



Charlène MARTIN



Pierre FADEUILHE



Arnaud PILLOIX



Laurène DESCHET

CONSEILS PERSONNALISÉS

L'adhésion au CRGE comporte une cotisation de base et un accès aux services juridiques. Cet accès permet :

- de recevoir de l'**information** juridique actualisée intéressant les GE
- de participer gratuitement à des réunions d'information et d'**échanges** entre GE
- d'accéder aux tarifs négociés avec le cabinet d'**avocats** référencé
- de consulter les **ressources documentaires** disponibles dans l'espace Intranet
- de bénéficier de **conseils adaptés à la gestion quotidienne des GE**

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS

Au-delà des conseils personnalisés délivrés au quotidien, le CRGE peut accompagner les GE de façon plus poussée, et en individuel, sur des thématiques telles que **la mise en place d'un accord d'entreprise, l'animation d'une réunion CSE** ou encore **l'audit des documents relatifs au fonctionnement associatif**.

ASSISTANCE ET REPRÉSENTATION

Accéder aux services juridiques annuels du CRGE, c'est aussi avoir la possibilité d'être assisté et représenté par un **avocat spécialisé en droit social et maîtrisant les spécificités GE**, tout en bénéficiant de tarifs négociés, notamment sur les prestations suivantes :

- procédure de licenciement
- contentieux devant le Conseil de prud'hommes



**Pour obtenir un devis ou pour toute autre demande,
contactez le CRGE**

juridique@crge.com



Conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2021. **Les tarifs s'entendent HT** (application du taux de TVA en vigueur), sauf pour les conseils personnalisés, et sont sous réserve de modifications législatives significatives en cours d'année.

Attention, ces tarifs ne prennent pas en compte les éventuels frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des intervenants pour le compte du CRGE.

CONSEILS PERSONNALISÉS

Adhésion au CRGE

Cotisation de base

400€
nets de TVA

Accès aux services juridiques

De 0 à 10 ETP	100€ TTC
De 11 à 50 ETP	500€ TTC
De 51 à 100 ETP	900€ TTC
Plus de 101 ETP	1300€ TTC

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS

Accompagnement à la mise en place ou au renouvellement du CSE

sur devis

Accompagnement à l'animation d'une réunion du CSE

sur devis

Accompagnement à la mise en place d'un accord d'entreprise

sur devis

Accompagnement à la mise en place d'une prime PEPA

sur devis

Accompagnement au changement de convention collective

sur devis

Audit juridique

Analyse de la conformité des documents relatifs au fonctionnement associatif du GE et à ses relations contractuelles avec ses adhérents

sur devis

Analyse d'impact et évaluation des risques (contrôles, contentieux)

Audit social

Analyse de la conformité des contrats de travail et avenants, de la gestion des temps de travail et des bulletins de paye du GE

sur devis

Analyse d'impact et évaluation des risques (contrôles, contentieux)

Accompagnement à la rédaction de contrats de travail :

Contrat / avenant classique

100€

Contrat / avenant spécifique (clauses particulières ou complexité juridique)

120€

Contrôle de la conformité d'un contrat de travail

25€

Analyse tutorée d'un contrat de travail (contrôle de conformité, analyse des risques et propositions / conseils)

50€/h

Simulation de bulletin de paye en vue d'une embauche ou d'un départ de salarié (à partir de)

35€

Calcul personnalisé d'indemnités (licenciement, départ retraite, rupture conventionnelle...) (au temps passé)

50€/h

ASSISTANCE ET REPRÉSENTATION (honoraires Ellipse Avocats)



ELLIPSE
AVOCATS

Relations individuelles

Litige individuel avec un salarié aboutissant à une sanction disciplinaire, rupture conventionnelle, licenciement pour insuffisance professionnelle, licenciement pour cause réelle et sérieuse ou faute grave

sur devis
forfait entre
500 et 1500€

Procédure de licenciement pour inaptitude physique d'origine professionnelle ou non professionnelle

sur devis
forfait entre
750 et 1250€

Relations collectives

Litige avec l'inspection du travail, problématique concernant la durée et l'aménagement du temps de travail ou l'évolution du statut collectif, conflit collectif

sur devis
à partir de
500€

Restructuration

Licenciement économique individuel ou collectif, conséquences sociales à la suite d'opérations juridiques de création de GE, fusion ou autre (statut des salariés transférés, conséquences sur le statut collectif), changement de convention collective

sur devis
à partir de
1000€

Contentieux devant le Conseil de prud'hommes

Procédure au fond devant le Conseil de prud'hommes (entre 3 et 20 mois)

sur devis
forfait entre
3000 et 5000€

Procédure en référé devant le Conseil de prud'hommes (entre 1 et 3 mois)

sur devis
forfait entre
1000 et 2000€